

MAC SST

Maintien des Acquis de Compétences Sauveteur Secouriste du Travail

La formation de MAC SST a pour but de conserver et de mettre à jour les compétences des titulaires du certificat SST, telles que définies dans le référentiel.



Programme :

- ⇒ Situer le SST dans la santé et sécurité au travail,
- ⇒ Rechercher les risques persistants pour protéger du sur accident,
- ⇒ De "Protéger" à "Prévenir",
- ⇒ Examiner la victime et faire alerter,
- ⇒ De "faire alerter" à "informer",
- ⇒ Secourir quand :
 - * la victime saigne abondamment,
 - * la victime s'étouffe,
 - * la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux,
 - * la victime se plaint de brûlures,
 - * la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
 - * la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
 - * la victime ne répond pas mais elle respire,
 - * la victime ne répond pas et ne respire pas,
- ⇒ Situations inhérentes aux risques spécifiques (thème abordé en accord avec le médecin du travail).



SST

Durée	7h
Lieu	Albi ou dans vos locaux
Objectifs	Maintenir les acquis de compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.
Effectifs	4 à 10 pers.

Évaluation

L'évaluation des candidats repose sur deux éléments :

- Le suivi des apprentissages
- Le comportement du candidat à l'occasion des cas concrets (simulations d'accidents).

À l'issue de l'évaluation, un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Le non-respect de l'obligation de formation continue suspend la certification SST jusqu'à la prochaine validation des compétences lors d'une session de formation continue. Le SST ne perd donc plus automatiquement le bénéfice de son certificat SST et n'est donc plus tenu de refaire une formation initiale SST complète.

***Candidats :** Chaque session peut accueillir de 4 à 14 participants. Au-delà de 10 participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire. (Document de Référence SST de l'INRS).

NB : La formation initiale SST devra être suivie de formations continues (MAG SST) tous les 24 mois.

